

Avocate enlevée : 2e mise en examen

AP

26/12/2009 | Mise à jour : 20:28

Une femme de 52 ans soupçonnée d'avoir **enlevé avec sa fille de 18 ans le 21 décembre à Paris une avocate** a été mise en examen pour "enlèvement, séquestration sans libération volontaire" et placée en détention provisoire aujourd'hui, a-t-on appris de source judiciaire.

La suspecte avait été placée sous "observation psychiatrique" hier à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris. Sa fille avait également été mise en examen et placée en détention provisoire vendredi. Domiciliée à Paris, la quinquagénaire est soupçonnée par les enquêteurs de la Brigade criminelle d'avoir voulu se venger de l'avocate de son ancien mari dont elle a divorcé au début des années 2000.

Condamnée pour non représentation d'enfants, cette femme l'avait alors accusé d'attouchements sexuels. Le père avait finalement bénéficié d'un non-lieu mais ne voyait plus sa fille depuis plusieurs années. Celle-ci, actuellement âgée de 18 ans, aurait participé à la demande de sa mère au kidnapping de l'ancienne avocate de son père.

L'avocate enlevée à Paris raconte son calvaire

lefigaro.fr avec AFP

26/12/2009 | Mise à jour : 16:21



Crédits photo : AFP

Tombée dans un «traquenard», enlevée durant deux jours, l'avocate Pascaline Saint-Arroman Petroff explique que ses deux ravisseuses voulaient la faire «crever doucement».

Elles l'ont assommée, transportée dans le coffre d'une voiture, menacée d'une arme, «saucissonnée» le long d'un arbre, et lui ont promis de la faire «crever doucement». Quelques jours après avoir été **enlevée par deux femmes**, désireuses de s'en prendre à une «représentante de l'institution judiciaire», l'avocate Pascaline Saint-Arroman Petroff a raconté samedi une partie de son calvaire.

L'avocate dit être tombée dans «un véritable traquenard, très prémédité». Une femme a d'abord prétendue être une journaliste belge souhaitant l'interviewer avec une de ses collègues. «Je devais

participer à une émission avec Christine Boutin et plusieurs personnalités européennes sur les problèmes de parentalité. Elles avaient extrêmement bien ciblé le sujet sur lequel je travaille actuellement et donné l'illusion d'être de vraies pros». Rendez-vous fut pris lundi à 18h30 à la Closerie des Lilas, un restaurant parisien.

«La journaliste que je retrouve me dit que nous devons finalement retrouver Christine Boutin au Fouquet's, me propose très courtoisement de m'accompagner en voiture. Nous descendons au parking où une soi-disant seconde journaliste nous retrouve. Penchée pour poser mes affaires, je reçois un gros coup sur la tête», se souvient l'avocate. Ligotée et bâillonnée, face contre terre sous des couvertures dans un coffre de voiture, l'avocate a l'impression de «parcourir des tonnes de kilomètres». Lors d'un arrêt sur un parking, elle tente d'alerter un passant qui s'est approché. «Une des femmes lui répond: c'est ma vieille mère, on l'emmène à l'hôpital, elle est en pleine crise».

«On va descendre tous les juges aux affaires familiales»

Au fil des heures, des mots et des prénoms prononcés, Me Saint-Arroman Petroff parvient à identifier ses ravisseuses: l'ex-femme «ultra-procédurière et violente» d'un homme dont elle avait été l'avocate il y a plusieurs années dans une procédure de divorce, et la fille du couple, désormais jeune femme. «Un droit de visite avait été accordé au père, lequel d'ailleurs a été faussement accusé d'agressions sexuelles», explique-t-elle au **Populaire**. «La gamine avec une violence extrême, me disait: «Tu es le début du chaînon, on va descendre tous les juges aux affaires familiales, ensuite les juges pour enfant et la brigade des mineurs»».

Les deux femmes, brandissant une arme, lui ont exposé leur «plan»: «Ça te ferait trop plaisir de partir d'un coup de pistolet, on va te faire crever doucement». Conduite dans une forêt enneigée en pleine nuit, dans un endroit «prévu à l'avance», l'avocate est abandonnée, ligotée à un arbre. «Elles ont affirmé m'avoir administré un somnifère pour que je n'aie pas la force de me battre tout en ayant conscience de mourir». «Avec l'énergie du désespoir», Me Saint-Arroman Petroff a finalement défait une partie de ses liens et rejoint un village où des habitants l'ont accueillie.

La plus jeune ravisseuse a été mise en examen vendredi pour «enlèvement et séquestration sans libération volontaire» et **placée en détention provisoire**. Sa mère a été placée en «observation psychiatrique» et son sort dépendra des conclusions d'examens médicaux. «C'est sûr qu'elle a un côté hystérique, très dangereux qui relève de la psychiatrie mais elle n'est pas du tout irresponsable, ce traquenard était très intelligemment monté», affirme aujourd'hui l'avocate.

Mystérieux enlèvement d'une avocate en plein Paris

Christophe Cornevin et Cyrille Louis

24/12/2009 | Mise à jour : 11:51

Kidnapée lundi, Me Saint-Arroman Petroff a finalement été retrouvée. Deux femmes ont été interpellées dans la nuit de mercredi à jeudi en Ile-de-France.

La haine recuite de clientes exaspérées par le suivi d'un contentieux familial serait à l'origine du mystérieux enlèvement d'une avocate en plein Paris. Considérée comme «sensible» et confiée d'emblée à la brigade criminelle, l'affaire démarre lundi dernier : en soirée, Me Pascaline Saint-Arroman Petroff, avocate spécialisée dans les affaires familiales, se rend à un dîner à la brasserie de La Closeries des Lilas, fleuron de la restauration du quartier du Port-Royal, où elle a rendez-vous avec des personnes se présentant comme des journalistes belges travaillant pour la télévision.

Avant même de rejoindre l'établissement, elle est accostée par deux femmes puis embarquée de force dans une voiture avant d'être entraînée vers une destination inconnue. Elle n'a pu échapper à ses énigmatiques «ravisseurs», dans des circonstances encore confuses, que dans la nuit de mardi à mercredi : vers deux heures du matin, elle a réussi à trouver refuge chez des particuliers établis dans l'Oise.

Au total, sa séquestration a duré une journée et demie, durant laquelle l'avocate a été ligotée à un arbre, au beau milieu d'un bois, par un froid glacial. Ses agresseurs l'ont maltraitée, si bien qu'elle s'est vu délivrer trois jours d'interruption temporaire de travail. Selon ses premières déclarations, un différend lié à l'un de ses dossiers serait à l'origine de ce rapt.

Sitôt le rapt connu, le domicile de la victime a été perquisitionné en présence de Philippe Lucet, secrétaire général du Conseil de l'ordre des avocats. Dans le même temps, les enquêteurs se sont lancés sur la piste des deux ravisseuses présumées qui, mercredi soir, demeuraient introuvables.

Inscrite au barreau de Paris, Me Saint-Arroman Petroff est spécialisée dans le droit de la famille et s'investit tout particulièrement dans les affaires de séparations conflictuelles. À ce titre, elle est intervenue lors du très médiatique procès de **Xavier Fortin** qui, en mars dernier, avait comparu au tribunal de Draguignan pour «non-représentation» de ses deux fils Okwari et Shahi Yena. Au grand dam de leur mère, ceux-ci étaient partis vivre avec lui en Ariège à l'issue d'un divorce douloureux et n'avaient, depuis lors, pas donné signe de vie.

Très engagée dans la lutte pour la reconnaissance des prérogatives paternelles en cas de séparation, Me Saint-Arroman Petroff collabore régulièrement à l'association **Justice parité parentale**, que préside son propre époux. À plusieurs reprises, elle est aussi intervenue pour **SOS Papa**.

La brigade criminelle de la police judiciaire parisienne a interpellé, dans la nuit de mercredi à jeudi, deux femmes suspectées de cet enlèvement et «sans doute liées à un dossier » de Me Saint-Arroman Petroff.